

Le projet a été imaginé sur la base des **retours d'expérience** des autres d'immeubles de l'entité Coprolo et dans le respect des **conditions fixées par l'Etat (HBM-LUP)**. Considérant la longueur des procédures, les options fondamentales (matérialité, techniques, typologies) ont été prises par un **Comité de pilotage** et une Commission d'attribution des logements de membres de Coprolo.

De lors, le programme se devait d'inclure la **notion de polyvalence** dans un cadre donné et d'assurer la possibilité d'une **appropriation future des parties communes** en prévoyant des attentes pour des installations éventuelles.

Les futurs habitants ont été sollicités, en cours de chantier, pour mettre en évidence les **affectations souhaitées par groupe d'intérêt et de thématiques**. Toutefois la gestion à l'interne des communs est laissée ensuite à l'appréciation des coopérateurs retenus en fonction des barèmes d'entrée.

Les **buandereries et les locaux communs aménageables** sont répartis sur tous les **paliers d'étage** et au sous-sol. L'**appartement partagé**, utilisable au gré des habitants, se situe à proximité immédiate de l'entrée principale traversant.

Les toitures sont végétalisées pour partie et occupées par les capteurs solaires et une **terrasse commune à aménager** (potager en bacs, solarium, kitchenette, etc.) avec un réduit.

De manière générale les logements et les locaux annexes sont conçus pour permettre une **liberté d'usage et une appropriation différente en fonction de l'évolution des modes de vie des habitants**.

Dans cet esprit, quelques logements disposent d'une **pièce avec un accès indépendant** depuis le palier de la cage d'escalier et les **balcons sont pourvus de séparations mobiles** pour gérer les relations entre habitants selon l'humeur.



grands balcons pour les logements familiaux

polyvalence et flexibilité durables des communs

pièce annexe au logement

nombreux locaux communs répartis dans l'immeuble

isolation phonique des locaux communs

abris vélos extérieurs sécurisés

appartement partagé à usage multiple

dispositif de gestion du voisinage

subdivision possible du garage pour des locaux particuliers

appropriation de l'espace extérieur et de la terrasse en toiture